



## PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

PREFECTURE

Secrétariat Général  
Bureau de la Modernisation et des Missions Transversales  
Pôle Accueil des Usagers  
Section Activités réglementées  
Mel: [pref-taxi@seine-et-marne.gouv.fr](mailto:pref-taxi@seine-et-marne.gouv.fr)

### DEMANDE D'AGREMENT D'UN CENTRE ASSURANT LA FORMATION INITIALE ET CONTINUE DES CONDUCTEURS DE TAXI ET DES CONDUCTEURS DE VOITURE DE TRANSPORT AVEC CHAUFFEUR

(Arrêté ministériel du 11 aout 2017/NOR :TRAT1722145A)

#### Le représentant légal :

Nom de famille:.....Nom d'usage :.....

Prénoms :.....

Date de naissance:.....Lieu de naissance :.....Département :.....

Adresse personnelle: .....

Code postal :..... Ville : .....

Téléphone (obligatoire) : .....Adresse mail :.....

#### L'établissement de formation :

Nom de l'établissement (Enseigne) :.....

Adresse du local de formation :.....  
.....

Téléphone :.....Courriel :.....

#### Documents à fournir :

- °Une copie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité s'il s'agit d'une personne physique
- °Un extrait K bis s'il s'agit une personne morale (un extrait du L bis s'il s'agit d'un établissement annexe)
- °Un récépissé de déclaration d'association
- °Un exemplaire des statuts s'il s'agit d'une personne morale
- °Pour les étrangers, s'il y a lieu, l'autorisation de travail mentionnée au 2° de l'article L. 5221-2 du code du travail

Je sollicite la délivrance d'un agrément pour l'exploitation d'un organisme assurant la formation des chauffeurs de :

TAXI

VTC

Les conducteurs pourront bénéficier d'une formation :

Initiale

Continue

Mobilité

### **Règlement et organisation :**

#### **Documents à fournir :**

- ° Les conditions d'inscription
- ° Le règlement intérieur du centre de formation
- ° Le règlement intérieur de l'établissement
- ° Le programme détaillé et la durée des formations et des examens proposés
- ° Un état descriptif des locaux ainsi que des équipements pédagogiques adaptés à l'enseignement dispensé

### **Véhicules-école :**

<b><u>Immatriculation</u></b>	<b><u>Date de fin assurance</u></b>	<b><u>Date contrôle technique</u></b>	<b><u>Le véhicule est-il équipé d'un dispositif pédales double commandes</u></b>	<b><u>Le véhicule est-il équipé de deux rétroviseurs intérieurs et latéraux réglés pour élève et formateur</u></b>	<b><u>Date du dernier contrôle des équipements TAXI (carnet métrologique)</u></b>

#### **Documents à fournir :**

- ° Une police d'assurance couvrant sans limite les dommages pouvant résulter d'accidents causés aux tiers et aux personnes transportées
- ° Une copie du contrôle technique
- ° Document justifiant d'un dispositif de pédales double-commande
- ° Document justifiant de deux rétroviseurs intérieurs et latéraux réglés pour l'élève et le formateur
- ° Copie du carnet métrologique pour les taxis

**Les formateurs** : *Entourer le diplôme correspondant au formateur*

MATIÈRES	QUALIFICATIONS OU DIPLOMES	NOM DU FORMATEUR
Réglementation du transport public particulier de personnes	Titulaire d'une carte professionnelle de conducteur de taxi ou d'une carte professionnelle de conducteur de voiture de transport avec chauffeur depuis plus de 5 ans ou TP ECSR (1) BEPECASER (2) CAPEC (3) CAPP (4) BSAT (5) BAFM (6)	
Sécurité routière		
Conduite pratique		
Réglementation nationale de l'activité taxis	Titulaire d'une carte professionnelle de conducteur de taxi depuis plus de 5 ans ou TP ECSR (1) BEPECASER (2) CAPEC (3) CAPP (4) BSAT (5) BAFM (6)	
Réglementation nationale de l'activité de voiture de transport avec chauffeur	Titulaire d'une carte professionnelle de conducteur de voiture de transport avec chauffeur depuis plus de 5 ans ou TP ECSR (1) BEPECASER (2) CAPEC (3) CAPP (4) BSAT (5) BAFM (6)	
Gestion, règles générales et spécifiques aux activités de taxi et de VTC	Titre ou diplôme de gestion supérieur ou égal au niveau III	

Expression et de compréhension en langue française	Titre ou diplôme supérieur ou égal au niveau III	
Expression et de compréhension en langue anglaise	Titre ou diplôme supérieur ou égal au niveau III et un niveau de connaissances linguistiques au moins égal au niveau C du CERCL (7) ou une expérience professionnelle de deux ans fondée sur l'usage courant de la langue enseignée au cours des dix années précédant l'enseignement	
Connaissance du territoire et la réglementation locale de l'activité de taxis	Titulaire d'une carte professionnelle de conducteur de taxi depuis plus de 5 ans	
Développement commercial	Titre ou diplôme en action et développement commercial, marketing supérieur ou égal au niveau III	

**Documents à fournir :**

° Copie de la carte identité et des diplômes du formateur.

- (1) *Titre professionnel enseignant de la conduite et de la sécurité routière.*  
(2) *Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière.*  
(3) *Certificat d'aptitude professionnelle à l'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur.*  
(4) *Certificat d'aptitude professionnelle et pédagogique.*  
(5) *Brevet de spécialiste de l'armée de terre (BSAT), mention instruction élémentaire de conduite, ou les diplômes militaires reconnus équivalents à celui-ci par arrêté conjoint du ministre chargé des transports et du ministre de la défense.*  
(6) *Brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur.*  
(7) *Cadre européen commun de référence pour les langues.*

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RETOURNE**

**Votre dossier doit être transmis uniquement par courrier à :**

**Préfecture de Seine-et-Marne**

**BMMT/PADU/TAXI**

**12 bis rue des saints pères**

**77010 Melun cedex**

Fait à.....,le.....

Signature